



MARTIN

# Régnie- Durette



Bulletin  
municipal  
2019

# Sommaire



## Vie municipale

page 1  
page 2

page 3  
page 4  
page 5  
page 6  
page 7  
page 11  
page 11  
page 11



## Vie associative

page 12  
page 12  
page 13  
page 14  
page 14  
page 15  
page 16  
page 16  
page 16  
page 18  
page 19  
page 20  
page 21  
page 22  
page 23  
page 24  
page 24

page 25  
page 25  
page 26

Édito du maire  
Budget

Bâtiments / Voirie  
Communication / Tourisme / Urbanisme  
Associations / Fleurissement  
École  
**Histoire de nos écoles**  
Club Lou Gras'Mottes  
Cyber Espace  
Repas des aînés / Colis des aînés

Le Sou des Écoles  
Gones Trotteurs  
Le casernement de Régnié-Durette  
Le bal du Lavoir a déjà 25 ans  
Le comité des fêtes  
Sarmen'Team Racing  
Tennis Club de Régnié-Durette  
La Durégnatonne boules  
Beaujolois Basket  
Sybémol  
AIASAD  
Cru Régnié  
Caveau du Cru Régnié  
Itinéraires, Paysages et Patrimoine (IPP)  
Conscrits  
Nouvelle station de traitement des eaux  
Le vrai du faux dans le tri

Remerciements  
État civil  
Calendrier des manifestations



**Secrétariat de mairie**  
**Ouverture au public**

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00**  
**Mercredi : 13 h 30 - 18 h 00**

Le samedi matin, uniquement sur rendez-vous avec un élu.

Tél. 04 74 04 31 43 - Fax 04 74 04 30 86  
E-mail: [contact@regnie-durette.com](mailto:contact@regnie-durette.com)

**Site internet : [www.regniedurette.com](http://www.regniedurette.com)**

Toutes les informations de la commune sont disponibles en un simple clic. Vous pouvez consulter les comptes-rendus des réunions du conseil municipal, les dates des prochaines manifestations, trouver des informations pratiques...

Mairie de Régnié-Durette  
250 rue du bourg - 69430 Régnié-Durette  
Tél. 04 74 04 31 43

Conception et réalisation graphique :  
DG Promo - 19, rue G. Voisin

Rond-point Sud - 69220 Belleville-en-Beaujolois  
Tél. 04 74 66 51 51

Photos de la couverture : dessins des enfants de l'école

Tirage à 500 exemplaires - N° 4

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2019

Diffusion gratuite

Toute reproduction même partielle est interdite.



## Édito du maire

Chers Durégnatonnes et Durégnatons,

Voici venu le temps de vous retracer les principaux évènements de l'année 2018.

En cette fin d'année, notre pays a connu un épisode tragique qui a de nouveau endeuillé les français avec l'attentat du marché de Noël à Strasbourg.

Le mouvement social des gilets jaunes perdure de semaine en semaine et la colère ne désemplit pas.

Chaque citoyen a le droit de s'exprimer, de penser différemment, de manifester, mais pour vivre ensemble, il faut garder à l'esprit que le respect de tous est une valeur essentielle de la République. Je trouve déplorable que des casseurs se soient mêlés aux manifestations des gilets jaunes pour dégrader des commerces et nos édifices publics.

Liberté, Égalité, Fraternité sont les devises de la France.

**Un cahier de doléances** est à votre disposition en mairie depuis le 21 janvier. Celui-ci sera transmis à l'exécutif.

Aujourd'hui, notre président a besoin des maires ruraux alors qu'hier nous étions ignorés! Lui qui pensait il y a quelques semaines que Paris était la France! Paris est en France mais Paris n'est pas la France!

Notre commune a aussi été très éprouvée avec la disparition de Patrick Grandjean dit « Patinette » et d'Alain Roche, époux de notre cantinière. Je renouvelle toutes mes condoléances à Agnès et Micheline ainsi qu'à leurs familles. Patrick a fait partie de nombreuses associations de notre village, pompier pendant 15 années, j'ai eu l'honneur de travailler avec lui. Il y a 2 ans, nous avons créé une amicale des anciens pompiers et malgré la maladie, il a activement œuvré pour la naissance de cette association qui lui tenait à cœur.

Tous les travaux inscrits au budget 2018 ont été réalisés.

En juillet dernier, notre multiservices a fermé ses portes pendant quelques mois. La commission commerce a travaillé ardemment pour que cet établissement ouvre le plus tôt possible. Fin octobre, Madame Marielle Mercier, nouvelle gérante retenue par la commission, a réouvert le commerce.

Madame Mélanie Peyrache a démarré un commerce de semelles et chaussures orthopédiques, Madame Secchi propose du home staging et Mademoiselle Charlotte Brac de la Perrière a créé une activité de balades en poneys.

Je leur souhaite à toutes bienvenue et prospérité à leurs activités. Régnié-Durette est un village dynamique, il faut que chacun prenne conscience que les commerces, les associations et l'école sont les éléments qui rythment la vie de tous.

**Le 11 novembre**, nous avons fêté le centenaire de la première guerre mondiale. Lors de cette commémoration, le corps enseignant et tous les enfants de l'école ont participé à ce

recueillement, je les en remercie. Un diplôme de « petits veilleurs de la mémoire » offert par l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Rhône leur a été remis lors des vœux du Maire.

La fête des conscrits, l'élection de Miss Beaujolais, le Rallye des vignes, les 30 ans du Cru Régnié, le passage du Dauphiné et le Raid Bleu ont été les moments forts de l'année 2018.

Une vie associative très riche, la réunion du calendrier des fêtes en décembre dernier l'a encore une fois confirmée. De nombreuses manifestations sont d'ores et déjà prévues cette année :

- fête des conscrits les 9 et 10 mars,
  - le 30<sup>e</sup> Rallye des vignes le 23 mars, épreuve sportive qui rassemble toujours autant de spectateurs. Organisation par l'ASA Beaujolais et le Comité des Fêtes de Régnié-Durette. Cette année, le circuit a été modifié et un feu d'artifice clôturera la journée.
  - le passage du Tour de France dans le centre village le 13 juillet,
  - le Raid Bleu du 31 octobre au 3 novembre
- et tout au long de l'année diverses ventes organisées par les associations communales.

Notre commune compte aujourd'hui 1 114 habitants, parmi lesquels, Franck Chavy, viticulteur qui vient de recevoir le prix du « Meilleur Gamay du Monde » pour son Morgon 2017, c'est une belle reconnaissance pour son travail. Félicitations à lui !

En juillet, Monsieur Thimoté Déprèle a souhaité quitter le conseil municipal pour des raisons professionnelles. Merci à lui pour le travail et le temps qu'il a donné pour notre commune. Monsieur Benoît Chagny, suivant sur la liste électorale a accepté de le remplacer. Je le remercie et lui souhaite bonne réussite dans ces nouvelles fonctions.

Je tiens à remercier les adjoints, les conseillers et les secrétaires pour leur travail et leur soutien, tout le personnel communal, les sapeurs-pompiers pour leur dévouement et leur disponibilité et toutes les associations pour leur engagement et leur énergie.

Tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2019 à vous chers Durégnatonnes et Durégnatons.

Bonne lecture

Votre maire,  
Jean-Paul Robin

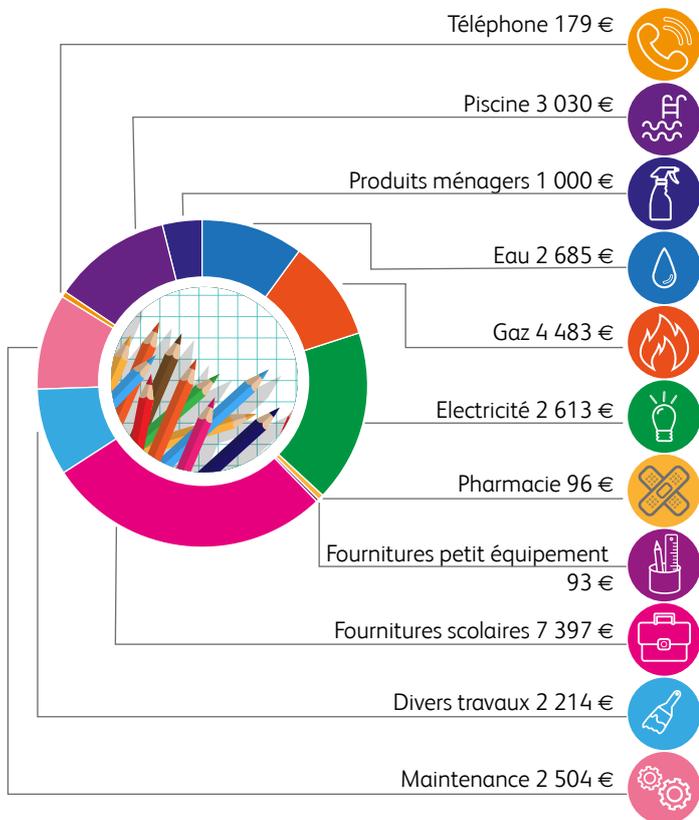




# Budget 2018

## Budget école

**Fonctionnement = 26 294 €**  
**soit un total de 215 € par enfant**



## Où vont nos sous ?

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, nous avons réussi à présenter un compte administratif en positif. Ce fut un exercice très compliqué qui a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de notre secrétaire comptable. Cependant, nous avons été très limités pour réaliser des travaux d'investissement. Nous nous sommes contentés, et c'est déjà beaucoup, de rénover entièrement un appartement au dessus de la mairie. Celui-ci est maintenant reloué, c'est donc une recette supplémentaire pour la commune. D'autres travaux d'entretien dans divers bâtiments ont eu lieu : multiservices, mobilier de secrétariat, nouveaux extincteurs, menuiserie et peinture dans l'école. Nous avons également édité le plan de la commune. L'année 2019 s'annonce elle aussi préoccupante car nous n'avons aucune information sur les dotations de l'état. Seront-elles encore à la baisse ? Pour ce qui est des investissements, nous aurons à faire des travaux importants à l'Espace Loisirs et plus précisément sur les poteaux de soutènement afin de garantir une mise en sécurité de l'ensemble de la structure. Nous avons d'ores et déjà entamé une renégociation intéressante des emprunts de la commune, ce qui nous permet d'en souscrire un supplémentaire pour faire face financièrement à la réalisation de ces travaux.

## Compte administratif

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Charges à caractère général	198 683
Charges de personnel	254 140
Atténuation de produits	19 414
Autres charges gestion courante	119 417
Charges financières	22 018
Charges exceptionnelles	3 410
Opérations d'ordre entre section	42 642
<b>TOTAL</b>	<b>659 724</b>

#### RECETTES

Atténuations de charges	13 948
Produits des services	12 533
Impôts et taxes	449 240
Dotations et participations	147 701
Autres produits gestion courante	78 870
Produits exceptionnels	9 000
Opérations d'ordre entre section	31 000
<b>TOTAL</b>	<b>742 292</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

Opérations d'équipement	50 337
Remboursement d'emprunts	48 923
Opérations d'ordre entre section	31 000
<b>TOTAL</b>	<b>130 260</b>

#### RECETTES

Subventions d'investissement	53 132
Immobilisations en cours	800
Dotations fonds divers réserves	96 569
Dépôts et cautionnements reçus	1 470
Opérations d'ordre entre section	42 642
<b>TOTAL</b>	<b>194 613</b>

# Bâtiments

## Réhabilitation d'un logement communal dans le bâtiment de la mairie

Un appartement nécessitait une remise en état avant de pouvoir être proposé à la location. Une rénovation totale de cet appartement a été effectuée de juillet à octobre (suppression de cloisons, déplacement d'une autre, réfection de la salle d'eau et toilettes, renouvellement des peintures et des sols, isolation côté grenier et dans les combles). Depuis début décembre, des nouveaux locataires habitent cet appartement très clair et très agréable, avec vue sur le Mont-Blanc côté est et vue sur le Mont Saint Rigaud côté ouest. Nous leur souhaitons la bienvenue à Régnié-Durette.



Coût des travaux : 34 129 €

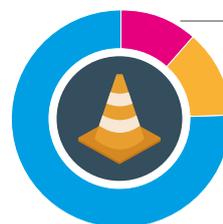
## Relooking du cimetière du bourg

Des travaux importants permettent aux personnes de circuler plus aisément. L'allée principale a été recouverte d'un enrobé noir, les allées adjacentes par du gravier jaune de Saint Martin. Le jardin du souvenir, après avoir été délimité par une lame métallique sur le devant et une bordure en pierre à l'arrière a été agrémenté de graviers blancs.



## Petits travaux dans l'école

Un rafraîchissement a été exécuté dans le hall de la garderie et le couloir du bureau de la directrice : reprise d'un soubassement et de plinthes par les artisans locaux.



Rideaux occultants  
316 €

Menuiserie hall garderie  
350 €

Peinture hall garderie  
2 052 €

## Multiservices : quelques travaux pour préparer l'activité de snacking

Suite à la réouverture du multiservices le 31 octobre avec Marielle Mercier, nouvelle gérante, des travaux de plomberie ont été réalisés dans la partie commerce.

# Voirie

En ce qui concerne le programme voirie 2018 financé et supervisé par la CCSB, le montant des travaux est de 63 211 € et comprend :

- » Impasse des Roseaux
- » Impasse dans la ruelle de la Tour Bourdon
- » Route du Chazelet
- » Chemin des Charmes
- » Impasse rue Alexandre Poidebard
- » Chemin des Lilas
- » Et reprise de diverses voiries en point à temps automatique.

## Le « point à temps », c'est quoi au juste ?

Le « point-à-temps » automatique est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule ou fissures, par l'épandage d'une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.



## Vie municipale

# Communication

Le long travail de la dénomination des rues s'achève avec la pose du plan, sur le mur à droite de l'église. Il est téléchargeable également sur le site de la commune.

Il reste encore quelques plaques numérotées qui n'ont pas trouvé preneur! Venez les chercher en mairie (aux horaires d'ouverture).

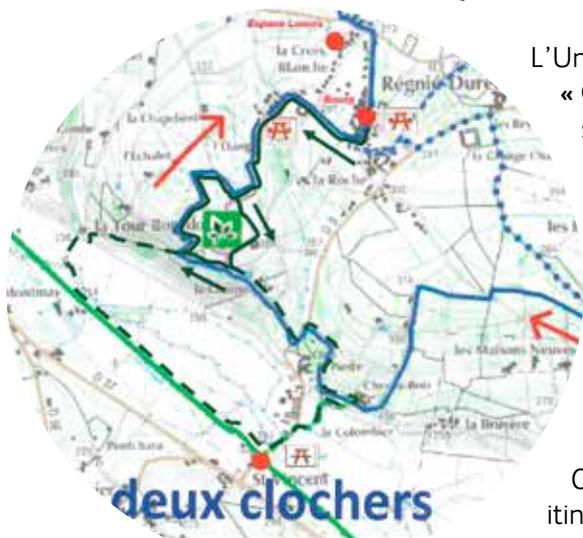
**Info: le panneau d'affichage municipal est désormais à côté de la porte de la mairie.**

## Église

Et si on ouvrait  
une souscription pour  
lancer des travaux ?  
À suivre...



## Tourisme



L'Unesco a officiellement labellisé le Beaujolais « **Géopark mondial de l'Unesco** », seul vignoble classé pour sa diversité géologique.

26 géosites sont à visiter sur tout le territoire, Régnié-Durette en possède un: **la pyramide de la Tour Bourdon**.

Depuis le village ou au départ de la voie verte, prenez le sentier fléché et découvrez le géosite de la Tour Bourdon dominant la vallée de l'Ardières et offrant un panorama à 360°. Au sommet de la colline, d'énormes blocs de pierre découverts lors de la plantation de vigne vous surprendront...

Ou en VTT pour les sportifs, vous pourrez sillonner le Rhône en suivant le nouvel itinéraire de la **GRANDE TRAVERSÉE DU RHÔNE** qui part de Lancié, en traversant nos coteaux jusqu'à Condrieu (228 km).



## Urbanisme

**Avant toute construction (maison, abri de jardin, piscine, clôture...), extension de construction, modification de façades ou de toitures, des démarches sont à effectuer et voici quelques conseils.**

**Par rapport au code de l'urbanisme**, sur le site « **service-public.fr** » vous trouverez les informations sur les **démarches**, les **imprimés** que vous devez déposer en mairie et aussi une notice explicative pour connaître les formalités de demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables...

**Par rapport au Plan Local d'Urbanisme**, sur le **site officiel de la mairie** vous trouverez des informations sur les possibilités de constructions, de distances par rapport aux limites séparatives, de couleurs de crépi et menuiseries, de hauteur maximum... selon l'emplacement de votre projet sur le territoire communal (zones A, N, Ub...).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le **CAUE** en mairie de Belleville-en-Beaujolais. Un architecte vous guidera à titre gratuit dans l'élaboration de votre projet.

Après avoir obtenu l'arrêté municipal pour réaliser vos travaux, n'oubliez pas que, entre autres, un **affichage** sur place de votre autorisation est obligatoire et une **déclaration d'ouverture de chantier** est à déposer en mairie.

Et si vous avez un projet de **construction** ou de **renovation**, la **CCSB** s'est dotée d'un nouveau **service d'accompagnement** à la rénovation de l'habitat ouvert à tous. Son but est de répondre aux ambitions « **Territoire à Énergie POSitive** » impliquant la préservation de l'environnement et de réduction des consommations d'énergies sur notre territoire. Contactez le conseiller, accompagnant gratuitement les propriétaires occupants ou bailleurs, et les copropriétés et en les conseillant individuellement dans leur projet de rénovation énergétique, d'adaptation du logement ou de lutte contre l'insalubrité.

**Pour les personnes qui auraient effectué des travaux sans déclaration ou autorisation:** vous êtes invitées à constituer un dossier d'urbanisme à l'aide des informations données ci-dessus et à le déposer rapidement en mairie afin que nous puissions effectuer une régularisation.

# Associations

26 associations et 10 amicales de conscrits sont présentes à Régnié-Durette. De nombreuses manifestations ont été organisées en 2018 et contribuent ainsi à l'animation de notre village. Le calendrier des fêtes pour l'année 2019 confirme que la vie associative sera encore très active.

Plusieurs recommandations ont été renouvelées aux associations pour l'organisation et le bon déroulement de leurs manifestations.

**Les déclarations de buvette doivent être faites 1 mois avant la manifestation: la mairie dispose de trois semaines pour les déclarer à la gendarmerie.**

Les annulations de manifestations inscrites au calendrier des fêtes doivent être signalées en mairie 1 mois avant la date prévue car les annulations de dernière minute font perdre du temps au secrétariat de mairie et empêchent d'éventuelles autres locations.

Après la manifestation, il est demandé d'enlever rapidement les panneaux qui signalent l'événement.

Un projet de panneaux fixes pour les associations est envisagé pour éviter l'affichage un peu anarchique.

## Info:

Pendant les vacances de Noël, des personnes ont de nouveau fait intrusion dans l'espace loisirs. Tous les responsables d'associations ont été avertis qu'il est interdit de donner les clés et que l'accès à ce lieu ne peut se faire qu'avec la présence d'un entraîneur ou d'un responsable.  
Soyez vigilants!

# Fleurissement

Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui s'affairent pour planter, nettoyer les fleurs ou réaliser les décorations du village.

En ce début d'année, nous déplorons le vol de notre bonhomme de neige électrique qui a disparu sur la place, sans doute par une personne ayant peur qu'il prenne froid! Si cette personne pouvait nous le rapporter, soyez en sûr, le personnel communal en prendra soin tout l'hiver avant son retour en décembre prochain.

Bienvenue à tous les volontaires!



## Végétation privée débordante sur la voie publique: Taillez vos haies!

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.





## École

La rentrée 2018 s'est bien effectuée. 122 enfants ont repris le chemin de l'école, motivés et pleins d'ardeur. L'école compte toujours cinq classes.



Lundi	8 h 30 - 11 h 30	»	13 h 30 - 16 h 30
Mardi	8 h 30 - 11 h 30	»	13 h 30 - 16 h 30
Mercredi	Fermé		
Jeudi	8 h 30 - 11 h 30	»	13 h 30 - 16 h 30
Vendredi	8 h 30 - 11 h 30	»	13 h 30 - 16 h 30

### Équipe éducative:

Le poste de direction est assuré par Madame Barraud.

#### PS-MS:

M<sup>me</sup> Guedes Audrey et  
M<sup>me</sup> Monnier Pauline -  
M<sup>me</sup> Crozet Agnès (ATSEM)

#### GS-CP:

M. Roche Nicolas -  
M<sup>me</sup> Déprèle Valérie (ATSEM)

#### CP-CE1:

M<sup>me</sup> Chavy Aurélie

#### CE2-CM1:

M<sup>me</sup> Barraud Françoise -  
M. Abonnenc Laurent

#### CM1-CM2:

M<sup>me</sup> Lapointe Karine

### L'école c'est aussi:

#### Des spectacles:

- Voyage d'une goutte d'eau.
- Kalinka petite fille des neiges.
- Fête du Printemps le 12 avril sur le thème de l'eau.

#### Des sorties:

- À la maison du terroir à Beaujeu autour des 5 sens.
- En forêt.
- À Lyon à l'aquarium et dans la vieille ville.
- À la découverte de la commune de Régnié-Durette.
- En classe de neige à Lelex pendant 5 jours.
- Au théâtre à Villefranche le 15 février 2019 pour voir la pièce « Verte ».

#### Des projets:

- Correspondance avec une classe de grande section de Toronto.
- Partenariat avec l'association KAURI, pour une correspondance avec une école sénégalaise.
- Liaison CM2- 6<sup>e</sup> avec le cross du collège le 4 avril.
- Piscine.
- Projet école et cinéma cycle 2 et 3 + fête du court métrage.
- Participation à la dictée d'ELA.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre.
- Projet pour une découverte du vignoble beaujolais.
- Participation au vote des Incorruptibles en mai 2019.
- Inscription au concours national de calcul mental Mathador.

Toute l'équipe pédagogique souhaite une bonne année scolaire à tous les élèves.

**Vous pouvez nous contacter**  
par téléphone : 04 74 04 31 55  
par mail : ce.0690973h@ac-lyon.fr

# Histoire de nos écoles



Durette



Durette

## L'école de Durette

Il y a 110 ans cette année était mise en service l'école de Durette ; en effet, c'est en 1909 que l'enseignement y débuta pour une durée de 68 ans.

Ce furent une dizaine d'instituteurs qui y enseignèrent et furent confrontés à la difficulté de la conduite délicate d'une classe unique, du cours préparatoire à la classe de fin d'études (le certificat d'études fut supprimé plus tard en 1989). Bon nombre d'habitants ne connurent qu'une scolarité de ce type, et donc que cette école aujourd'hui désaffectée.

L'effectif a varié d'année en année et oscillait entre 20 et 28 élèves (personnellement j'en ai eu jusqu'à 26 au cours des 5 ou 6 années où j'étais enseignant de 1962 à 1968). L'emploi du temps quotidien devait satisfaire aux instructions officielles du programme des diverses sections et c'était pour l'instituteur un art de jongler en permanence de ¼ heure en ¼ heure tout en prévoyant divers temps de travail libre pour les élèves non sollicités par l'enseignement du maître.

Georges LARGE  
Ancien instituteur de Durette

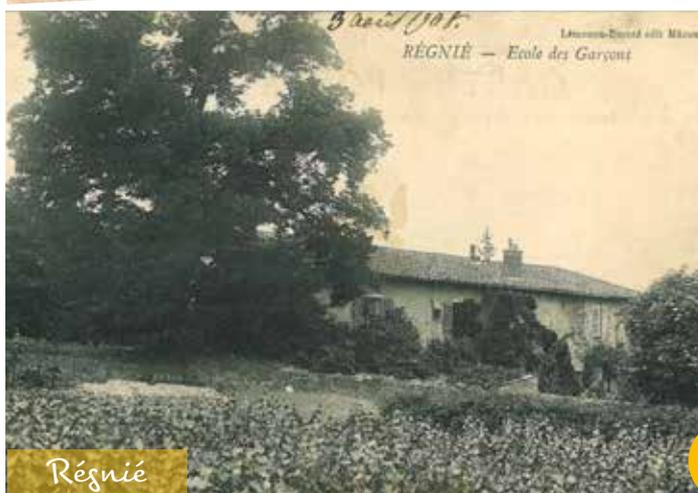


Durette

et les autres...



Régnie - 1908



Régnie



École privée



# Une ancienne institutrice raconte

### ÉCOLE DE DURETTE DE SEPTEMBRE 1969 A JUIN 1970

3<sup>e</sup> année d'enseignement, j'ai 22 ans et me voilà devant 21 élèves, **en classe unique**: de la grande section à l'année du certificat d'études (jusqu'à 14 ans). Cette année-là verra la création d'un Conseil de Parents d'Élèves, la première fête scolaire avec comme présentateur inimitable, Monsieur Antoine Péchard.

Trois élèves sur trois réussirent le certificat d'études et deux ou trois rentreront en 6<sup>e</sup> à Beaujeu.

Les années ont passé, je me suis installée à Régnié-Durette et j'ai le plaisir de rencontrer encore certains de ces enfants. Une année scolaire, certes, pas facile à gérer mais inoubliable de par la vie dans ce magnifique bâtiment.



### ÉCOLE DE RÉGNIÉ-DURETTE SEPTEMBRE 1981 A JUIN 1993

Me voici de retour dans la commune à l'école de Régnié-Durette: une école à 4 classes et pour moi une classe de grande section/cours préparatoire, des CP qui ont demandé beaucoup de présence de la part de la maîtresse et des GS (qui vont fêter leurs quarante ans cette année 2019) que je ne pourrai jamais oublier tant ils étaient attentifs et demandeurs d'activités et savaient travailler en autonomie. Ce fut l'occasion d'organiser une sortie à la neige à Avenas, accompagnée par toutes les mamans volontaires: ski de fond ou jeux dans la neige. Certaines doivent s'en souvenir! Une autre année, 2 jours en camping dans un pré à 500 m de l'école. Rappelons qu'à cette époque nous n'avions pas les contraintes administratives qui sont arrivées ensuite.

**1987**, ouverture de la 5<sup>e</sup> classe dans la salle de garderie actuelle aménagée par la municipalité. Je prends les petits et c'est une nouvelle aventure qui commence dans la seule classe avec mezzanine, du canton de Beaujeu.

Le préau de la « cour des filles » fut fermé pour permettre aux enfants de maternelle de jouer à l'abri pendant les récréations et servir de « salle d'évolution ». Cette salle non chauffée ne sera que très rarement utilisée et deviendra un lieu de stockage de matériel.

L'école s'agrandit alors avec la création du bâtiment « toilettes et tisanerie », suppression du mur séparant les deux cours existantes et déplacement d'un préau vers la « cantine ».

**Septembre 1991**, je prends la direction de l'école, monte dans la « 5<sup>e</sup> classe » avec 26 CP/CE1. L'année suivante, ce sera une classe atypique de GS/CE1.

Je quitte l'école en juin 1993.

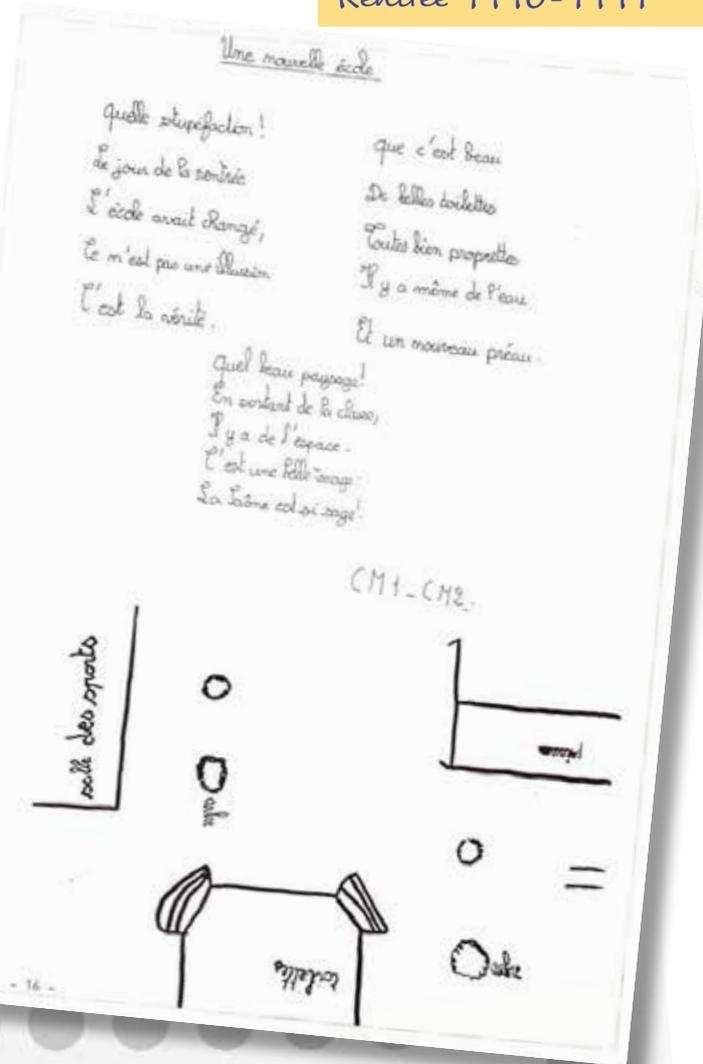
Des moments de doute, certes, mais d'autres si agréables passés avec les parents et le Sou des écoles, indispensable dans nos communes rurales et à qui il faut « tirer notre chapeau ». Merci aux différents présidents avec lesquels j'ai eu la chance de travailler. J'ai beaucoup apprécié de pouvoir enseigner dans la commune où j'habitais.

Danielle Mondière

1990-1991



Rentrée 1990-1991



Préau de la cour des filles en 1989

## Une directrice d'école d'aujourd'hui

Après une licence scientifique à Dijon et deux années de formation à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Bourg-en-Bresse, j'ai eu la chance d'être nommée dans le Beaujolais. Je suis arrivée à Régnié-Durette en 2010 en charge d'une classe de CE1/CE2 et du poste de direction.

Le directeur d'école doit être en mesure d'assurer des missions de trois ordres :

- missions pédagogiques (faciliter la bonne intégration des nouveaux enseignants dans l'équipe, mettre en œuvre le projet d'école...)
- missions administratives (procéder à l'admission des élèves et les répartir dans les classes après avis du conseil des maîtres, tenir à jour les différents registres, transmettre les documents administratifs et les dossiers scolaires...). L'outil informatique nous permet de gagner un temps très précieux.
- missions sociales (organiser et favoriser le dialogue avec les familles, veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves, le monde économique, les associations culturelles et sportives...) Ces différentes missions rendent ce travail très dynamique, enrichissant et valorisant.





## Quand la Maison Associative était une école

École libre des garçons



Le 7 février 1888, Madame Antoinette d'Aigueperse veuve de Monsieur Poidebard, propriétaire d'un terrain situé à côté de l'église actuelle, le vendit à la société civile et immobilière de Régnié et Durette, à condition que le bâtiment en construction soit consacré à une école libre de filles. Les sœurs Saint Charles ouvrirent alors l'école jusqu'en 1903 où elles furent chassées par la loi. En août de la même année, l'école renaissait avec deux institutrices venant de Claveisolles.

Construite pour accueillir les filles, les jeunes garçons venaient également jusqu'à 6 ans pour ensuite rejoindre l'école libre des garçons (située en face de l'école publique actuelle). L'école libre devint mixte en 1959. La sœur Murinieus, Mademoiselle Henriette qui invitait les enfants à prendre le goûter après l'école, Madame Fouillet, sont des enseignantes qui ont laissé de nombreux souvenirs aux enfants de l'époque.

Pour financer et rénover l'école, les parents se mobilisaient en organisant des kermesses, en s'investissant dans les travaux de rénovation. Le seuil limite pour maintenir la classe ouverte fut atteint et l'école libre ferma ses portes définitivement en 1985.

En 1990, il fut convenu entre l'association et la municipalité, dirigée alors par Monsieur René Passot, que le bâtiment soit mis à la disposition de la commune à titre de commodat d'une durée de 80 ans, destiné aux activités des associations communales à but non lucratif, tout en laissant de la place pour le catéchisme. Le bâtiment devient alors la Maison Associative: un bureau de poste pendant quelques années, une crèche, la salle des mariages ou le bureau de vote, un appartement au 1<sup>er</sup> étage loué par la mairie et surtout le lieu des réunions ou des activités des associations communales.

Témoignages d'anciens élèves

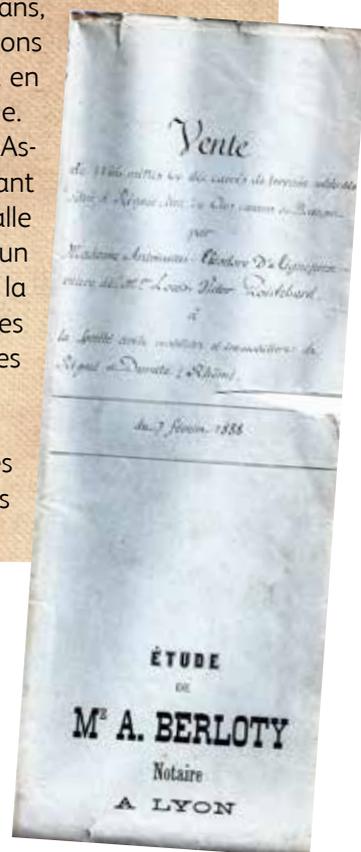
École privée des garçons 1930



École privée



École communale



## Club Lou Gras'Mottes

Les activités 2018 ont été nombreuses et animées, voici les principales :

En janvier, le concours de belote a été un succès.

Au mois d'avril, nous avons fêté les conscrits de la 8, un bon cru : ils étaient dix dont trois 90 ans !! Nous avons également offert un repas à l'auberge à nos anciens qui ne participent pas aux activités.

En juin, notre voyage nous a conduits dans le Jura avec visite des salines de Salins-Bains et d'Arc-et-Senans, puis arrêt gourmand à la fruitière de La Ferté.

Les enfants de l'école nous ont offerts un beau spectacle lors de la rencontre intergénérationnelle de juillet, nous avons aussi chanté pour eux. Merci aux enseignants et aux élèves pour cette belle après-midi.

La marche détente, pour un village de Madagascar, a eu lieu le 6 octobre. Merci à tous ceux qui ont participé. L'argent va directement au village (150 €).

Enfin, le 15 décembre nous nous sommes retrouvés pour le repas choucroute.

Il y a aussi, tous les 15 jours, le mardi à 14 h, nos rencontres : jeux, détente... et tous les jeudis : décorations, chants ou cours d'équilibre.

Vous qui êtes à la retraite, n'hésitez pas, venez partager ces bons moments qui font l'essentiel de la vie du Club.

Mariette Durand,  
présidente



## Cyber Espace

Le Cyber Espace-Coin lecture propose, au prêt ou en consultation sur place, des collections riches et variées, romans, documentaires, BD, mangas, albums... Vous pouvez aussi inscrire vos enfants lors des animations à thème pendant les vacances scolaires. Des postes informatiques sont à votre disposition pour surfer sur internet ou utiliser les outils informatiques. Isabelle se fera un plaisir de vous renseigner et de vous guider dans vos recherches.



Tous les mardis de 16 h à 18 h  
les mercredis de 15 h à 19 h  
et les samedis de 10 h à 12 h  
Mail: cyberspace-regniedurette69@outlook.fr  
Tél. 04 74 04 31 43 (mairie)  
Adresse : bâtiment de l'école

## Repas des aînés

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, Monsieur le maire et les conseillers municipaux recevaient nos aînés à la salle des fêtes pour le repas annuel préparé par Rodolphe Botteron et animé avec talent par Sylvie Bretaire. Ce repas a été l'occasion de se retrouver dans une ambiance musicale, conviviale, intergénérationnelle.

Nos aînés constituent une grande richesse pour notre village, ils sont notre mémoire collective et méritent toute notre attention.



## Colis des aînés

Cette année les colis ont été distribués par l'équipe municipale accompagnée des membres du CCAS. Ce fut un moment important d'échange, d'écoute, de partage et de convivialité avec celles et ceux ayant souhaité recevoir ce colis. Les personnes hospitalisées ont également reçu leur colis.



Petit clin d'œil à nos doyens, Madame Lafay Marguerite 99 ans et Monsieur Roux André 94 ans.



## Le Sou des Écoles ?

C'est un vrai repas à midi, dans une cantine bien remplie :  
 Combien d'petits Durégnatons, sont-ils rentrés à la maison,  
 En arguant qu'avec Micheline, c'était meilleur à la cantine ?!  
 Y'a aussi la garderie, pour les grands et les petits,  
 N'avez-vous jamais vu Valérie ou Patricia, sept ou huit enfants à chaque bras ?  
 Le Sou ce sont des manifestations, qu'importe le temps ou la saison :  
 Quand il commence à faire froid, il nous propose des pizzas !  
 L'père Noël ?  
 On ne peut pas l'rater, il arrive les bras chargés,  
 Accompagné de ses lutins, offrant des cadeaux aux bambins.  
 En Janvier, c'est reparti, avec la Doudoune Party,  
 Et en Mars, faut remplir, le Rallye, faut pas l'manquer !  
 En mai, c'est que du bonheur, à l'occasion, on vend des fleurs...  
 Enfin pour finir en beauté, à la kermesse vous êtes conviés.  
 L'Sou, ce sont des parents investis qui organisent, qui viennent aider.  
 Qui toute l'année, et sans compter, vont tout faire pour arriver à finan-  
 cer les sorties de nos chérubins préférés.  
 L'Assemblée Générale ? C'est important d'venir, ne serait-ce que pour  
 soutenir,  
 Tous ceux qui font fonctionner cette machine qui fait rêver,  
 On l'espère encore longtemps, dans le village, tous les enfants.

Contact : [Sou-des-ecoles@live.fr](mailto:Sou-des-ecoles@live.fr)



## En attendant de grandir Gones Trotteurs



C'est après 15 mois d'exercice et un mois d'août consacré à de grands travaux que l'équipe de Gones Trotteurs a présenté ses nouveaux locaux. Près de soixante-dix personnes ont été conviées à cet évènement mêlant un discours de remerciements, une présentation de l'équipe pluridisciplinaire et une visite animée de la structure, tout cela pour finir autour d'un cocktail.

Cette nouvelle micro-crèche a été agrandie d'un dortoir bébé permettant d'accueillir les enfants dans de nouveaux espaces. Une salle de change a été conçue sur-mesure pour répondre aux besoins d'apprentissage et d'autonomie des enfants. Des ouvertures et un espace extérieur ont été aménagés pour respecter le projet pédagogique de la micro-crèche.

Élus, partenaires, parents, tous étaient présents autour de Sandy Saad-Condemine, de Sophie Chamard Perrier et de leur équipe, pour apprécier cet instant, partager et échanger autour de l'accueil des jeunes enfants sur notre commune.

L'équipe s'est ensuite affairée à préparer les périodes de fêtes et notamment le spectacle de Noël qui s'est déroulé le 7 décembre avec la venue de la troupe locale « Les fées Grobis » où les enfants ont été invités à découvrir « Le Voyage d'Archibale ».



# Le casernement de Régnié-Durette

## Activités 2018

L'effectif est en augmentation d'un agent. Nous comptabilisons 23 pompiers dont 4 personnels féminins. Un départ, Pascal Deprèle après 25 années d'engagement, a pris une retraite largement méritée. Je le remercie pour son dévouement lors de toutes ces années.

- 2 recrutements viennent renforcer notre effectif. Justine et Benjamin Duthel, enfants de Chrystelle et Jérôme. Je leur souhaite la bienvenue.

Grâce aux différentes classes d'âges (moyenne 34 ans), notre centre reste très dynamique et impliqué, chacun apportant sa pierre à l'édifice. La motivation et le sérieux sont présents, l'implication est grande dans tous les domaines, particulièrement celui des formations.

L'activité opérationnelle a progressé encore cette année. Nous avons effectué 104 sorties d'engins, réparties sur dix communes. Régnié-Durette représente à elle seule 65 % de l'activité.

- Fourgon Pompe Tonne : 4 sorties  
- Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes : 84 sorties  
- Véhicule Fourgonnette première Intervention : 16 sorties  
Cette activité est en lien direct avec la disponibilité très importante du casernement : 75 000 heures cumulées.  
Nombreux sont nos agents concernés par un changement de grade, une réussite de formation, une remise de médaille ou d'insigne.

Le 7 juillet 2018, nous avons participé, à l'exercice du **Plan Communal de Sauvegarde**. Ce document réalisé par la municipalité est un outil important qui permet l'anticipation et la gestion lorsque survient un évènement majeur sur notre commune. Je veux ainsi remercier toutes les personnes qui se sont investies à l'élaboration de ce projet, Monsieur Le Maire et les membres de la commission, notre secrétaire de mairie pour sa grande disponibilité ainsi que tous les chefs de secteurs. Chaque année un exercice sera programmé afin de mettre en situation l'ensemble des acteurs du dispositif.

Je veux aussi saluer et remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur dynamisme, implication et motivation.

Si, parmi les habitants de Régnié-Durette, certains se sentent une âme de futur sapeur-pompier, alors, n'hésitez pas à nous contacter.

Lieutenant Denis Matray



### Changements de grades :

Arnaud Chagny : Sergent  
Romain Collonge : Caporal-Chef  
Pascal Deprèle : Adjudant honoraire  
Laureen Desplace : 1<sup>re</sup> Classe  
Frédéric Laissus : Caporal-Chef  
Thomas Laforest : Adjudant

### Formation :

Laureen Desplace : SAP A et B et INC  
Pierre Gerin : Opérations Diverses  
Arnaud Chagny : Chef d'Agrès 1  
Christian Djemoui : Permis C

### Médaille :

Bronze : Benoît Chagny, François Desplace, Christian Djemoui, Frédéric Laissus, Damien Désigaud, Hervé Bouland et Jean-Baptiste Sambardier.  
Argent : Jean-Baptiste Sambardier.  
Or : Stéphane Laroche

### Insignes :

Echelon bronze : Patrick Péchard  
Echelon argent : Alain Laforest, Denis Matray  
Echelon or : André Revello et Paul Desplace.



# Le bal du Lavoir a déjà 25 ans !



Notre célèbre bal s'est déroulé le samedi 28 juillet 2018 dans une ambiance un peu particulière puisqu'il s'agissait des 25 ans de cet évènement tant attendu par les jeunes de toute la région.

L'organisation bien rodée de cette soirée, avec un service de sécurité discret et efficace, une sonorisation, un éclairage et une musique de qualité, tout est pensé pour que chacun profite pleinement de cet agréable moment et reparte avec de bons souvenirs, dans l'attente du prochain bal à venir.

Aux côtés des bénévoles, la classe en 9 a assuré le service de la buvette dans la bonne humeur et de manière très conviviale.

Les Amis du Lavoir tiennent à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Les Amis du Lavoir

## Le comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, cette année encore, ont permis le bon déroulement, dans la convivialité et la bonne humeur de la 29<sup>e</sup> édition du Rallye des vignes et du repas dansant sur le thème des années 90.

Cyril Velay a été élu nouveau président lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2018. Le comité tient à souligner l'implication dont a fait preuve Laurent Agatensi au cours de ses quatre années de présidence et le remercie très vivement. Il adresse ses félicitations à Cyril pour ses nouvelles fonctions : le reste du bureau est inchangé.

Après le 50<sup>e</sup> anniversaire du comité en 2017, l'année 2019 sera marquée par la 30<sup>e</sup> édition du Rallye des vignes les 22 et 23 mars 2019. Pour l'occasion, le tracé a été modifié et de nombreuses surprises sont au programme de ces deux journées de compétition. Venez nombreux.



### Info:

Les tables et les chaises appartiennent au comité des fêtes et ne peuvent en aucun cas être prises sans avoir fait une demande au préalable auprès de cette association.  
Responsable : M. Maître  
04 74 69 20 63

# Sarmen'team Racing

L'année 2018 a bien mal débuté pour notre association ainsi que pour notre village avec la disparition de notre ami JEAN-GILLES. Bien-sûr, celui-ci était notre dévoué et très compétent trésorier, mais c'était surtout un ami sur lequel on pouvait compter en bien des circonstances, ainsi qu'une pièce maîtresse de notre association. Une année s'est déjà écoulée, mais sa voix résonne encore au milieu de nous tous... Bastien, son fils, a gentiment repris le flambeau à la trésorerie, et nous en sommes tous très heureux.

L'année écoulée a été marquée par l'organisation des essais privés à la Ronze très appréciée des pilotes ainsi que des spectateurs toujours plus nombreux. Notre concours de pétanque du 28 juillet dernier a connu une bonne participation malgré un temps déplorable. Notre présence sur les rallyes a été bien limitée puisqu'un seul équipage représentait nos couleurs sur cette fin d'année. En effet, deux équipages se sont mis en « stand-by » afin d'honorer d'autres priorités.

L'année 2019 devrait en revanche être beaucoup plus riche pour le SARMEN'TEAM RACING avec une nouvelle auto. Quant aux participations aux diverses épreuves, voici les prévisions :

- Rallye des Vignes 22 et 23 mars 2019
- Rallye de Charbonnières 18 et 20 avril 2019
- Rallye des Vins de Mâcon 7 au 9 juin 2019
- Rallye de la Côte Chalonnaise 5 au 7 juillet 2019
- Rallye des Collines Ardéchoises 27 et 28 septembre 2019



2019 verra la reconduction :

- Des essais privés à La Ronze, le 9 février 2019.
- L'organisation de notre traditionnel concours de pétanque le 27 juillet 2019 au stade de la Chapelière.
- L'accueil des bolides de rallye pour la balade « Les Routes du Pays Beaujolais » organisée par nos amis de l'ASA Beaujolais.

Toute l'équipe du SARMEN'TEAM RACING vous souhaite le meilleur pour 2019.



## Tennis Club de Régnié-Durette - TCRD

Le Tennis Club de Régnié-Durette existe depuis près de 40 ans et compte une quarantaine de licenciés. Il a à sa disposition deux terrains extérieurs synthétiques et un terrain couvert et chauffé dès que la pratique du tennis n'est pas optimale en extérieur.

Le Tennis Club de Régnié-Durette propose des cours de mini-tennis pour les enfants à partir de 5 ans, des cours de découverte et de perfectionnement pour les plus âgés, les adolescents et les adultes. Les cours sont assurés par un éducateur diplômé d'état qui permet à chacun d'avancer à son rythme et selon ses objectifs.

Pour financer ses dépenses et maintenir des cotisations raisonnables, le Club organise 3 manifestations par an, vente de saucissons briochés, vente de bières et concours de pétanque.

Le Tennis Club participe aux championnats départementaux par équipe pour ceux qui souhaitent s'engager en compétition. Une équipe ados a été engagée l'an dernier puis une équipe femme a participé avec les clubs de Belleville-en-Beaujolais et Villié-Morgon aux championnats d'hiver et de printemps. L'équipe masculine a brillé l'an dernier en remportant le championnat du Rhône de sa division.

Pour tout renseignement : [tregniedurette@orange.fr](mailto:tregniedurette@orange.fr)



## La Durégnatonne boules

La Durégnatonne existe depuis une quarantaine d'années. À ce jour, elle est composée de 13 licenciés 4<sup>e</sup> Division dont 2 féminines et 7 membres honoraires dont 1 féminine. Marie-Chantal Hyvernât et Patricia Quantin jouent au club féminin la Beaujolaise à Belleville-en-Beaujolais, en élite 2. Alain Laforest, Michel Large (dit Bichon) et Patricia Quantin sont les nouvelles recrues pour la saison 2018-2019.

La société bénéficie de 2 jeux couverts adjacents à la salle polyvalente et de 16 jeux en extérieur situés à L'Étang, à proximité des cours de tennis et du stade. La Durégnatonne est très dynamique, elle participe à de nombreux concours et en a organisé deux en interne et deux officiels les 5 mai et 30 juin 2018.

La société est ouverte à tous, de tout âge, résidant à Régnié-Durette ou dans les communes voisines. Si vous êtes intéressé(e)s prenez contact auprès du président par téléphone au 04 74 04 36 02 ou auprès du secrétaire par téléphone au 06 82 06 36 79 ou par mail à l'adresse suivante : [davanture.serge@orange.fr](mailto:davanture.serge@orange.fr). Vous serez les bienvenu(e)s, notamment lors des entraînements hebdomadaires le mercredi après-midi en extérieur ou au boulodrome couvert en période hivernale.



Président : Robert Hyvernât  
Trésorier : Jean Lavarenne  
Vice-Président : Marcel Duthel  
Secrétaire : Serge Daventure  
Commissaire aux comptes : Michèle Plazanet

# Beaujolois Basket

Beaujolois Basket est né de la fusion de 3 clubs de Cercié, Quincié-en-Beaujolois et Régnié-Durette.

Forte de ses 250 licenciés, notre association essaye année après année de se structurer afin d'accompagner les éducateurs et nos licenciés dans la pratique du basket.

Nos objectifs sont multiples, encadrer nos jeunes pour les faire progresser sportivement mais aussi leur donner des repères et des exigences sur la vie en collectivité et le respect de tous, partenaires, adversaires, arbitres, entraîneurs et dirigeants.

Depuis 2 saisons, le club a tissé un partenariat avec le collège de Beaujeu.

Septembre 2018 a également vu la mise en place d'une classe aménagée avec le lycée Aiguerande à Belleville-en-Beaujolois, toujours dans le but de permettre l'épanouissement des licenciés dans la pratique du sport en lien avec le milieu éducatif.

Tout cela ne se fait pas sans énergie et sans la volonté de ses bénévoles.

Alain Merle, président, et certains membres du conseil d'administration, Pascal Ducrozet, Patrice Lathuilière, Marion Lebbar, Cécile Rave et Gilles Rey ont décidé de laisser leur place et nous les remercions pour leur engagement durant toutes ces années.

La nouvelle équipe qui évoluera dans la continuité est composée de Gilles Duthel, président, Sébastien Giroudon et Jérôme Paris, vice-présidents, Aurélien Verchère, secrétaire et Didier Condemine, trésorier.

Ces exigences demandent un budget conséquent que nous essayons de maintenir et de développer grâce à un tissu de partenaires locaux important sans oublier les pouvoirs publics qui contribuent également par l'intermédiaire des communes, l'intercommunalité et le département.

Le soutien de ces derniers est et sera indispensable à l'avenir pour continuer notre travail d'acteur sportif et social au sein de notre bassin territorial.

Notre équipe fanion évolue au 4<sup>e</sup> échelon national et fait de Beaujolois Basket le 1<sup>er</sup> club du Rhône sur le pôle masculin.

Nous sommes fiers de cette réalité et cela nous encourage dans l'organisation de toutes nos manifestations (concours de pétanque, lotto, arbre de Noël, bal, tournoi de Pentecôte avec environ 800 joueurs sur les 3 jours...)

Merci à tous ceux qui œuvrent pour notre club et nous comptons sur vous pour rejoindre cette belle famille que représente Beaujolois Basket.

## Organigramme du nouveau Conseil d'administration

**Président** DUTHEL Gilles

**Président d'Honneur** GOUILLON Paul

**Vice-Présidents** GIROUDON Sébastien  
PARIS Jérôme

**Secrétaire** VERCHERE Aurélien

**Trésorier** CONDEMINÉ Didier

**Commission championnat de France**  
GOUILLON Paul

**Commission jeunes** DUFOUR Florent

**Commission partenaires** GEOFFRAY Didier

**Commission séniors** LATHUILIERE Cédric

**Commission animation** BERGER Thomas

**Commission intendance** DUCROT Françoise

**Commission finances** LATHUILIERE Edith





## Sybémol



Depuis septembre, 135 élèves âgés de 5 à 79 ans ont repris les activités musicales: cours d'instruments individuels ou collectifs, cours de formation musicale, groupe vocal adulte, classe d'orchestre... L'éveil musical accueille les enfants de 5 ans et l'éveil + à partir de 6 ans. Ces deux années permettent de découvrir l'univers musical: les instruments, le chant, le rythme...

**NOUVEAU! Différents ateliers sont proposés aux élèves. Ces ateliers durent un trimestre ou sont sous la forme d'un petit stage:**

- L'atelier « improvisation libre, création »
- L'atelier « musique de chambre »
- L'atelier « écriture musicale avec logiciel »
- L'atelier « tout le monde dehors »

L'objectif est de permettre aux élèves d'avoir des expériences nombreuses et diversifiées grâce aux pratiques collectives.

La chorale adulte « Croc'notes » accueille tous les amateurs de chant les mercredis de 19h30 à 21h30 à l'école de musique de Beaujeu. Tous les curieux sont les bienvenus pour faire un essai!

Dans une volonté de partenariats, nous travaillons actuellement à la création d'un réseau d'écoles de musique de la CCSB, pour permettre aux élèves de se rencontrer, de proposer d'autres activités musicales complémentaires, des projets, et de mettre en lien les professeurs.

**Les rendez-vous pour 2018-2019 :** d'autres événements s'ajouteront à cette liste au fur et à mesure de l'année:

- Festival One Day: samedi 9 février à Quincié-en-Beaujolais
- samedi 23 mars: 18 h, heure musicale, salle des fêtes des Ardillats
- samedi 15 juin, journée de fin d'année de l'école de musique (portes ouvertes de 10 h à 12 h à l'école de musique de Beaujeu, spectacle de fin d'année à 14h30, lieu à préciser)
- vendredi 14 juin, fête de la musique à Quincié-en-Beaujolais

Tous les détails de ces manifestations sont sur le site internet <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

### Infos/contacts:

Nadine Baudet, Présidente (adjointe au Maire de Quincié-en-Beaujolais)

Thibaut Perron, Directeur: [direction.sybemol@gmail.com](mailto:direction.sybemol@gmail.com)

Myriam Canard, Secrétaire: [secretariat.sybemol@gmail.com](mailto:secretariat.sybemol@gmail.com)





## Association Intercommunale d'Aide et de Soins à Domicile: Le sens du service et de la proximité

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap en leur proposant une aide personnalisée, telle est la mission poursuivie par l'A.I.A.S.A.D., reconnu Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD).

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. L'Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) demeure à cet égard particulièrement novatrice: elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, complétés par le portage de repas et le petit bricolage, articulent une offre globale et coordonnée.

Aujourd'hui, elle propose également des ateliers de prévention des chutes et des troubles cognitifs; ces ateliers s'organisent de façon collective ou bien individuelle à domicile pour les personnes les plus dépendantes. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir davantage de renseignements.

Les services proposés par l'A.I.A.S.A.D. sont soit pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin par exemple, soit font l'objet d'une facturation NETTE, selon un devis établi au préalable et SANS SURCÔÛT de déplacement ou d'interventions les dimanches et jours fériés.



Agréée « services à la personne » l'A.I.A.S.A.D. délivre des prestations ouvrant droit à une réduction d'impôts.

Certifiée par AFNOR depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » sans omettre les principes éthiques du secteur.

## HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h 00 & de 14 h 00 à 17 h 30

Tél. 04 74 69 27 72

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur est à votre disposition

Aide: [aiasad.beaujeu@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu@wanadoo.fr)

Soins: [aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr)

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

[www.aideetsoinsbeaujeu.fr](http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr)

L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière: des métiers qui recrutent puisque l'association emploie aujourd'hui une centaine de salariés et est en recherche permanente de personnel et qui se modernisent par la mise en place d'une télégestion mobile pour les aides à domicile (déjà effective pour les aides soignantes) et la dématérialisation des plannings via l'application DOME, accessible sur internet.

Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation pouvant répondre à de véritables projets professionnels.

Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune:

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2018	Ensemble de l'activité	dont RÉGNIÉ- DURETTE
Service de soins:		
Patients pris en charge:	110	9
Service ESAD:		
Personnes prises en Charge:	66	2
Aide à domicile: Heures réalisées:	40 411	3.540
Personnes aidées:	304	19
Mandataire: Heures réalisées	913	146
Employeurs	8	1
Portage de repas: Repas livrés	6 704	315
Personnes ou familles Servies	58	4
Nombre de salariées	95	2



# Vie associative

## Cru Régnié

**30** ANS  
CRU RÉGNIÉ

Tout au long de l'année 2018, le Cru Régnié a fêté ses 30 ans, comme l'annonçait le panneau posé à Saint Vincent. Quelques actions se sont passées à Régnié-Durette, plusieurs se sont déroulées à Lyon, à la mairie centrale, dans le cadre de la reconquête de la capitale des gaulois par le Beaujolais (3<sup>e</sup> fleuve de cette métropole).

Petit rappel : depuis 2006 et l'invitation par le Cru Régnié faite à la ville de Lyon lors de notre première fête des crus, dix appellations communales se sont « mariées » avec une mairie de Lyon. 9 des 10 crus le sont avec une mairie d'arrondissement et le cru Régnié a le privilège d'être « marié » avec la mairie centrale, lieu magnifique entre l'opéra et la place des Terreaux, l'hôtel de ville nous a, à plusieurs reprises, ouvert gratuitement ses portes et mis à disposition les salons du 1<sup>er</sup> étage ou l'Atrium lors du Printemps des Beaujolais à Lyon, où 15 domaines viticoles de Régnié ont pu investir les lieux et présenter différentes cuvées de notre Cru. L'édition 2019 du Printemps des Beaujolais est en préparation, nous souhaitons bien-sûr, dans la mesure des disponibilités des salles, renouveler cette opération de séduction, de découverte et de rencontre avec les Lyonnais.

Un autre évènement majeur s'est déroulé cet automne sur notre territoire. Rendez-vous sur deux jours, début octobre, avec l'invitation de professionnels du vin (restaurateurs, cavistes, journalistes spécialisés, blogueurs...). Ils ont pu découvrir nos terroirs, au travers d'une dégustation de 7 secteurs choisis sur notre aire d'appellation, sur le lieu même de production (au milieu des vignes). Ces dégustations étaient agrémentées par les commentaires d'Isabelle Letessier, pédo-géologue, précisant les caractéristiques de nos différents terroirs (futurs Climats).

Une année bien chargée pour le Cru, riche en évènements liés à ces 30 ans. Vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le site de la commune : [www.regniedurette.com](http://www.regniedurette.com). Merci à la municipalité de nous offrir cet espace et de nous avoir accompagnés à plusieurs reprises à Lyon ou dans notre village lors de nos différentes prestations.



Un grand merci à M<sup>me</sup> Sandrine Frih, adjointe au maire de Lyon, et à toute son équipe pour leur accueil et l'organisation des mises à dispositions des salles et salons de la mairie centrale de Lyon.

Patrick Péchard, Président du Cru Régnié

À noter : Assemblée Générale ordinaire du Cru : mercredi 20 mars 2019 à 18 h 00



# Caveau du Cru Régnié

Le Caveau est entré dans sa 52<sup>e</sup> année: c'était le 15 juillet 2017 qu'il fêtait ses 50 ans. Il est donc reparti pour un nouveau bail.

Depuis ses débuts, en 1967, le Caveau a naturellement évolué. Créé pour la promotion du Beaujolais Villages, c'est depuis 1988 qu'il est fier de servir l'appellation communale Régnié, mais aussi d'autres produits: saucissons, fromages, chips et quelques boissons sans alcool (les chauffeurs ne doivent pas être oubliés).

Pendant 10 années, notre sympathique amateur de musique, Georges Yemeniz a proposé des activités culturelles avec les soirées Cave et Concert; elles ont été un succès et sont regrettées. D'autres animations sont toujours organisées: soirée bugnes pour les conscrits avec DJ, soirées vinyle, karaoké, accordéon, foire aux chocolats, fête de l'étang...

Le Caveau a aussi l'obligation de mettre en avant les atouts touristiques de la commune. Il répond à cette demande par le biais du site internet, du dépliant publicitaire distribué dans les hôtels, campings, offices de tourisme, page facebook... il met à disposition la clé de l'église pour visite (contre dépôt de la carte d'identité en garantie). Il gère aussi **l'étang de la Carelle**, situé chemin de la Combe Vallet sur le passage des sentiers pédestres, où l'on bénéficie d'un panorama remarquable. Le site sera pourvu pour le printemps de 3 tables supplémentaires pour le pique-nique (des cartes de pêche à la journée peuvent être achetées au prix de 6 €).

C'est également **un lieu d'informations touristiques** et de rencontres pour les associations du village qui y font des réunions ou après réunions, sous la responsabilité de leurs présidents.

Enfin, je dois rendre hommage à tous mes prédécesseurs qui ont su donner et maintenir l'habitude aux vignerons de venir assurer, à tour de rôle, des journées de permanence (une centaine par an) pour que le Caveau soit ouvert tous les jours. Je n'oublie pas de remercier le noyau de personnes qui m'entourent au quotidien Céline notre salariée, le trésorier, et quelques personnes retraitées qui permettent d'augmenter les heures d'ouverture.

Michel Rampon

Retrouvez toutes les infos sur [www.caveau.cru-regnie.fr](http://www.caveau.cru-regnie.fr)



## « Itinéraires, Paysages et Patrimoine » (IPP)

L'année 2018 nous a apporté la grande satisfaction de voir reconnu par l'UNESCO le projet de Géoparc porté par le Syndicat du Pays Beaujolais et de nombreuses associations. Dès son lancement, IPP a participé à ce projet. Cette reconnaissance internationale apporte à Régnié-Durette le privilège d'avoir sur son territoire un géosite, celui du plateau de la Tour-Bourdon, où culmine la pyramide emblématique haute de 4807 mm érigée avec des blocs de grès qui interrogent encore sur l'origine de leur présence en ce lieu. IPP s'est beaucoup investie pour sa valorisation. Afin de la découvrir, un sentier balisé a été réalisé en partenariat avec la commune et la CCSB. Il a été testé maintes fois, notamment lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine. Un topo-guide rédigé par nos soins pour ce circuit avec départ de la Voie-Verte ou du Bourg sera prochainement édité.



Lors de l'assemblée annuelle organisée par le Syndicat du Pays Beaujolais, IPP a été de nouveau récompensée pour deux Géo-initiatives qui font connaître le Géoparc et en valorisent les ressources.

Le patrimoine est aussi culturel. IPP a ainsi organisé en mars un concert « Écoutons Couté » au caveau du Cru Régnié consacré aux chants de Gaston Couté (fin XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle) accompagnés d'instruments traditionnels (mandole, cornemuse) par des artistes de talent (Michel Faure, Stéphane Mauchand, Paul Pons) qui s'attachent à en maintenir les émotions et les messages.

Comme tous les ans, la « Marche des Cailloux » a eu lieu en mai en partenariat avec les associations « Patrimoine en Haut-Sornin » et « Tolvedunum » ; l'édition 2018 a conduit les participants au sommet du Mont Tourvéon et sur des roches insolites au-dessus de Chénelette, notamment la Roche d'Ajoux.

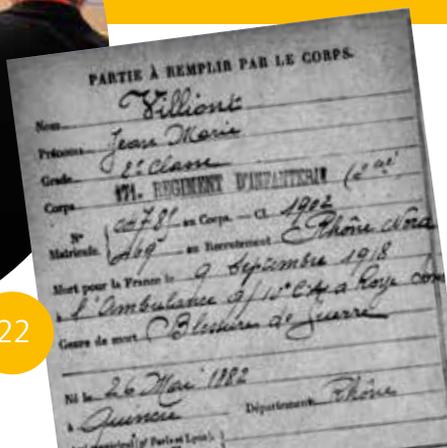
Enfin, IPP a apporté une contribution mémorielle aux émouvantes cérémonies célébrant à Régnié-Durette les 100 ans de l'Armistice du 11 novembre 1918. Issues des archives du Ministère de la Défense les fiches de décès de nos Poilus ont fait l'objet d'une exposition dans la salle des fêtes lors du vin d'honneur. Elles ont été réunies dans des albums consultables au Cyber-Espace et aussi publiées dans le blog des 2 clochers.



Vendredi 22 mars 2019, Jean-Pierre Guillin donnera une conférence sur les mines de Lantignié.

Samedi 4 mai 2019, la 7<sup>e</sup> marche des Cailloux sera durégnatonne.

Contact : [ipp.regnie@orange.fr](mailto:ipp.regnie@orange.fr) ou 04 74 04 24 09



## Amicale des classes en 8

Nous tenons à vivement remercier toutes les personnes venues assister ou participer à la fête des conscrits 2018, ainsi qu'à la vente de choucroute annuelle de la classe, qui a été, encore une fois, un très bon moment de partage et de convivialité.

- La remise des cocardes des bébés de 2018 a eu lieu le 13 janvier
- L'assemblée générale s'est tenue le 8 février dernier

Le bureau des classes en 8

### AMICALE DE LA CLASSE EN 0

En 2018, la classe en 0 a renouvelé avec succès sa vente de chili con carne cuisiné par notre aubergiste. Cette manifestation sera maintenue en 2019.

La classe en 0 va devoir se mobiliser cette année pour aider au mieux les conscrits de la 9 et commencer à préparer leur fête. Pour toutes les personnes souhaitant nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître soit auprès de notre présidente, Céline ROBIN (mail : [lineceroBIN@yahoo.fr](mailto:lineceroBIN@yahoo.fr)), soit auprès de notre secrétaire, Stéphanie SONTAG (mail : [regis.sontag@wanadoo.fr](mailto:regis.sontag@wanadoo.fr)).

Nous souhaitons à tous une belle année 2019!



## Amicale de la classe en 9

Les conscrits de la classe en 9 approchent : le bureau tient à vous informer que toutes les personnes de la classe en 9 souhaitant participer aux conscrits dont nous n'avons pas eu la connaissance ou le contact sont les bienvenues.

Si vous souhaitez participer à la fête, vous pouvez dès à présent contacter :

- notre secrétaire Marie Delaye (06 68 26 91 36)
- ou notre présidente Noémie Grandjean (06 70 66 79 71)



Conscrits de Régnié-Durette le 8 Mars 2009



# Une eau plus pure ! Nouvelle station de traitement des eaux



Comme vous avez tous pu le constater, notre eau est bien moins calcaire. Cela est dû à la nouvelle station de traitement des eaux de Taponas qui est entrée en fonction en juillet dernier. Cet équipement permet de lutter contre les pollutions accidentelles et de filtrer d'éventuelles traces de résidus de pesticides ou même de molécules médicamenteuses. Le but étant aussi de réduire le taux de calcaire. Cet investissement du Sieva permet de garantir un approvisionnement en eau de grande qualité.

Pour vous approvisionner en eau, le SIEVA comptabilise près de 400 km de canalisation répartie en deux chaînes élévatoires de part et d'autre de la vallée d'Ardières. Afin d'assurer un bon fonctionnement, chaque année, le syndicat investit 800 000 euros pour le renouvellement des équipements et des canalisations. Cela représente le changement chaque année de 2 à 3 km de canalisations et le renouvellement de 75 branchements plomb. Malgré ces importants investissements auxquels s'ajoute la station de traitement de Taponas, le SIEVA, qui avait anticipé ces charges financières, a décidé de ne pas augmenter le coût de l'eau en 2019. La part sur la facture d'eau revenant au syndicat, sur les quatre dernières années, n'aura donc augmenté que de 1 % alors que l'inflation est estimée à 2.7 %.



Le Sieva (Syndicat des eaux de la Vallée d'Ardières) regroupe 15 communes : Beaujeu, Cercié, Chenelette, Dracé, Lantignié, Les Ardillats, Marchampt, Quincié-en-Beaujolais, Régnié-Durette, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Saint-Jean-d'Ardières, Saint-Lager, Taponas, Vernay, Villié-Morgon, 23 réservoirs, 10 stations de pompage et 397 km de canalisations, environ 17 561 habitants desservis.

## Le vrai du faux dans le tri

Etes vous incollable sur la gestion et le tri des déchets? Pour en savoir plus voici un petit vrai ou faux.

**F** • Le tri des déchets n'est pas important pour notre planète.

Le tri des déchets va permettre de recycler, de fabriquer de nouveaux objets. Ainsi les ressources naturelles de notre planète seront protégées et préservées.

**F** • Dans le conteneur vert pour le verre nous pouvons mettre tout le verre.

Dans ce conteneur, seuls les verres qui ont contenu à manger ou à boire au moment de l'achat peuvent être déposés.

**V** • Je dois apporter les cartons bruns (gros cartons) à la déchèterie.

Les cartons bruns sont trop gros pour être déposés dans le conteneur ou le bac jaune. Ils risquent d'obstruer la chaîne de tri au centre de tri. Il faut donc les apporter à la déchèterie où ils pourront être recyclés.

**V** • Dans le conteneur ou le bac jaune, pour la matière plastique, je n'ai le droit de jeter que les emballages en plastique qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon?

Effectivement les plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon doivent être jetés dans la poubelle normale. Nous ne pouvons pas les triés pour le moment. Donc la barquette en plastique, le pot de yaourt, le film plastique : INTERDITS

**F** • Je peux déposer ma cartonnette dans le conteneur bleu pour le papier.

La cartonnette n'a rien à faire dans le conteneur bleu à destination du papier. Elle est considérée comme un refus, pollue le flux et augmente les coûts du traitement du papier car il faut l'enlever.

**V** • Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (D3E), il faut penser à enlever les piles ou les batteries avant de les jeter à la déchèterie.

C'est vrai. Si vous laissez vos piles ou vos batteries dans vos appareils, ils peuvent être à l'origine d'un incendie dans les centres de traitement. Donc pensez bien à les retirer avant de jeter votre D3E.

**V** • Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Et oui, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et pour cela, il existe différentes façons pour éviter de jeter ou de produire trop de déchets: Faire réparer ses objets, donner ou vendre ce dont on a plus besoin, apporter ses objets ou autres non cassés dans une recyclerie, coller un stop pub sur sa boîte aux lettres, acheter malin, limiter les emballages, utiliser de la vaisselle réutilisable, utiliser un sac cabas...



# Remerciements

## Hommage à Patinette

Pour certains, Patinette

Pour d'autres, Patrick

Pour nous, un conscrit, un ami...

Président en 1988, il a su par son investissement, son enthousiasme et sa sympathie, rassembler une joyeuse et fidèle équipe dans laquelle se trouvait Agnès, qui deviendra son épouse.

Grand par la taille, mais également par le cœur, il était juste et généreux. C'est lui qui a notamment instauré la distribution des boîtes de chocolats à nos aînés. Il a su fédérer les différentes générations entre elles, avec simplicité et son humour légendaire. Que de souvenirs de cette époque et des décades qui ont suivi, confirmant son « esprit conscrits ».

« Et 1 et 2 et 3 zéro » résonneront encore longtemps dans nos têtes, et nous n'aurons malheureusement plus le bonjour de la « pieuvre » !

Et puis cette année 2018 a été un peu particulière pour nous tous. Malgré la maladie, il a participé avec le courage qu'on lui connaît, à la fête des conscrits (soirée cocarde, photos, et défilé). Ces moments forts et émouvants resteront dans nos mémoires.

Avant de partir, il a eu la joie d'être papy, et de voir ainsi assurer la relève au sein de la classe, avec la naissance de la petite Zoé.

Il était si omniprésent qu'on pourrait en faire un livre, tant les anecdotes et péripéties sont nombreuses. Il était un personnage incontournable de notre village. Nous ne pourrons jamais l'oublier.

Nous tenons à témoigner notre compassion à Agnès, Noémie, Luc, et Amélie qui l'ont entouré de leur amour.

Il est parti avec sa bonne humeur et sa joie de vivre qui vont tant nous manquer.

Les conscrits des Classes en 8

Agnès Grandjean et ses enfants remercient toutes les personnes qui ont témoigné de leur présence et de leur affection lors du décès de Patrick.

Un don pour la recherche a été effectué au centre Léon Bérard.



## État civil 2018



### Naissances

- ALLEMAND Arthur, Andrea, Paul - 13 janvier
- BOTTERON Yanis - 9 février
- CHOPIN SUCHET Joy - 17 février
- CHAVY Sonny - 12 mars
- WICKER Anaël, Antoine - 17 avril
- CATEL April, Jeanne - 12 juin
- MORIN Chloé, Marie - 19 août
- TARDY Mahalia - 1<sup>er</sup> septembre
- DE LA FUENTE Kaesy - 19 octobre
- BOUSQUIE Carla - 29 décembre

### Mariages

- DUTHEL Aurélie Suzy et CHAGNY Benoît - 5 mai
- PERRAULT Perrine Marie Claire et DÉPRÈLE Laurent - 30 juin
- LEMIR Kathleen et LAFOREST Pierre - 4 août
- MANDEREAU Cindy, Laure et DIAS Serge François - 1<sup>er</sup> septembre
- CRÉTINON Marion Anne Christine et BOURGÈS-MAUNOURY François Paul Jean - 22 septembre

### Décès

- DURAND Jean-Gilles - 2 janvier
- PORTE Dominique, Marie, France épouse SPÉE - 5 janvier
- JAMBON Charles - 19 mars
- TOMATIS Marie Claire épouse TRICHARD - 23 mars
- GEOFFRAY Philippe - 19 avril
- SAPEY-TRIOMPHE Pierre Marie - 11 septembre
- GRANDJEAN Patrick Jean - 24 décembre
- ROCHE Alain - 29 décembre

# Calendrier des manifestations 2019

## Février

- ★ Vendredi 15 février > Vente de Pizzas Sou des Écoles
- ★ Dimanche 17 février > Vente de Chili Con Carne sur place ou à emporter - buvette - vente de gâteaux Classe en 0

## Mars

- ★ Samedi 2 mars > Soirée Cocardes de la Classe en 9
- Vendredi 8 mars > Soirée Bugnes
- Samedi 9 - dimanche 10 mars > Conscrits de la Classe en 9
- ★ Dimanche 17 mars > Vente par la Classe en 6
- Vendredi 22 - samedi 23 mars > 30<sup>e</sup> rallye des vignes avec feu d'artifice
- ★ Samedi 30 mars 20h00 > Soirée Théâtre par IPP « On ne choisit pas sa famille » pièce jouée par la troupe de théâtre amateur de CEP'ARTI de Charentay

## Avril

- ▲ Samedi 27 avril > Soirée dansante du Moto Club

## Mai

- Samedi 4 mai > Concours de boules par la Durégnatonne
- Samedi 4 mai > Marche des cailloux organisée par IPP
- Mercredi 8 mai > Commémoration suivie d'un vin d'honneur
- Mercredi 8 mai > Vente de fleurs devant l'école par le Sou des écoles
- Samedi 18 mai > Concours de pétanque du Moto Club à la Chapelière
- ★ Dimanche 19 mai > Vente de poulets rôtis Classe en 3
- Dimanche 26 mai > Élections européennes à la maison associative

## Juin

- Samedi 15 juin > Soirée musicale organisée par le comité des fêtes
- Samedi 15 juin > Concours de pétanque organisé par le tennis
- Samedi 22 - dimanche 23 Juin > Pizzas des classes en 2 aux Vergers
- Samedi 29 juin > Concours de boules par la Durégnatonne à La Chapelière
- ▲ ★ Samedi 29 juin > Fête de l'école
- ★ Dimanche 30 juin > Vente de jambon à la broche Classe en 4

## Juillet

- Samedi 6 juillet > Rallye touristique par le Moto Club
- Dimanche 7 juillet > Vente de pains par la société de chasse sur la place de l'église
- Samedi 13 juillet > Passage du tour de France dans le village
- Dimanche 14 juillet > Défilé suivi d'un vin d'honneur
- Samedi 27 juillet > Bal du lavoir au bord de l'Ardières
- Samedi 27 juillet > Concours de pétanque du Sarment'Team à La Chapelière

## Août

- Samedi 3 août > Concours de boules à La Chapelière par la Durégnatonne

## Octobre

- ★ Dimanche 6 octobre > Vente de choucroute Classe en 8
- ★ Dimanche 20 octobre > Vente de tartiflette Classe en 3
- ★ Dimanche 27 octobre > Vente des pommes de terre Classe en 1

## Novembre

- ▲ Jeudi 31 oct. - lundi 4 nov. > Raid Bleu
- ★ Dimanche 3 novembre > Vente de lasagnes Classe en 7
- Lundi 11 novembre > Commémoration suivie d'un vin d'honneur
- ★ Dimanche 24 novembre > Vente de croziflette Classe en 9
- ★ Samedi 30 novembre > Repas des aînés organisé par la municipalité

## Décembre

- Samedi 7 - dimanche 8 décembre > Foire aux chocolats
- ★ Samedi 14 décembre > Choucroute des anciens par le Club Lou Gras'Mottes
- ★ Dimanche 15 décembre > Vente de fromages par les Pompiers
- ★ Vendredi 20 décembre > Soirée organisée par le Sou des écoles
- Samedi 21 - dimanche 22 décembre > Vente d'huîtres par l'Amicale des Anciens Pompiers

- Le Caveau
- ★ Salle des fêtes
- ▲ Espace loisirs



## Numéros d'urgence

Maison médicale de Belleville-en-Beaujolais  
> 04 72 33 00 33  
(samedi de midi à minuit, dimanche et jours fériés de 8 h à minuit)  
Sapeurs-pompiers > 18 ou 112  
Gendarmerie > 17  
Pharmacie de garde > 3237